Dijon : Jugée pour avoir poignardé un magistrat

18/01/2011 à 17h33
Les avocats de Fatiha Benzioua plaident l'abolition de son discernement au moment des faits.L'entretien allait s'achever lorsqu'elle a extirpé de son sac un couteau aussitôt planté dans l'abdomen du juge. Médusé, chancelant, Jacques Noris tente l'esquive et doit son salut à l'ex-mari, parvenu à maîtriser in extremis l'assaillante… Aussi sauvage qu'inédite, l'agression provoque un vif émoi ponctué du renforcement de la sécurité au sein des tribunaux.

Condamnée en première instance, à Nancy, le 13 avril 2010, à treize ans de prison ferme, elle risque perpétuité.Ses avocats plaident son irresponsabilité pénale. « *Nous sommes convaincus de l'abolition de son discernement au moment des faits* ».

France-Soir

(merci à Exaspéré)